## **Smart Mesure site**

Vos choix démontrent que votre installation nécessite une solution Smart Mesure; « Mesure Site ».

En adoptant cette solution, vous êtes à même de répondre aux différentes règlementations en matière de mise à disposition des mesures (RE2020 décret BACS et décret Tertiaire ....). L'analyse de ces données vous permet d'engager des démarches d'amélioration de performance énergétique du parc raccordé à une même infrastructure réseau.

Le tableau sera équipé d'instruments de mesure au plus près des charges (centrales de mesures, compteurs d'énergies embarqués ou non dans les appareillages de coupure et de protection), permettant à l'utilisateur de consulter les valeurs face au tableau, mais aussi via un outil de supervision ou d'automation.

La nature et la précision des grandeurs électriques mesurées (P,S,U,I,CosPhi, Harmoniques, Températures, usures, nombre de cycles... ... ) restent indépendantes du degré de connectivité du tableau mais reste à définir entre l'utilisateur et le concepteur.

L'historique des données mesurées est stocké dans le tableau et/ou sur un serveur local et accessible uniquement aux profils autorisés. La durée de sauvegarde restant à convenir entre l'utilisateur et le concepteur dans les limites des possibilités physiques de l'installation.